

Offre locative soumise à concurrence

Mise en œuvre de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017

Publication le 05/12/2023

<i>Date limite de dépôt d'une offre</i>	<i>30/09/2024</i>
------------------------------------------------	--------------------------

Localisation :	Zone Portuaire Ecorhéna sur les communes de Namsheim et Geiswasser
Superficie visée :	Terre-pleins nus selon plan ci-joint : Secteur 4 : 51 914 m ² , Secteur 5 : 10 081 m ² Secteur 6 : 70 240 m ²
Activités autorisées :	Activités industrielles non polluantes
Proximité axes routiers :	RD52
Embranchement Rail :	non
Bord à quai :	oui
Classification PLUI :	PLUI en cours de modification
Forme de la location :	Convention d'occupation temporaire (COT) du Domaine Public Fluvial
Durée de l'occupation demandée :	selon projet et durée d'amortissement des investissements
Redevance d'occupation :	- avec engagement de trafic fluvial via la plateforme portuaire publique : 3,53 € / m ² / an - sans engagement de trafic fluvial via la plateforme portuaire publique : 5,31 € / m ² / an
Disponibilité :	01/01/2025
Occupation actuelle :	sans

Particularités :

- 1) Autorisation environnementale de construction d'un quai fluvial au droit de la parcelle 6.
- 2) Services portuaires disponibles sur Ecorhéna :

A partir de 2024/2025, la nouvelle zone portuaire publique attenante au secteur 6 offrira des services de manutention et de stockage aux futurs occupants. Elle sera composée

- d'un terminal Colis Lourds équipé d'un moyen de levage d'une capacité de 800 tonnes et de surfaces de stockage ainsi que d'un quai droit de 130 mètres,
- un terminal multi-vracs équipé de 5 ducs d'albe offrant aux industriels du secteur des solutions de manutention et de stockage couvert.

Localisation générale des parcelles dans leur environnement :



Les demandes de précisions et dossiers de candidatures devront parvenir, **avant la date limite indiquée**, à

PORT RHENAN DE COLMAR NEUF-BRISACH
Zone Portuaire
68 600 VOLGELSHEIM
A l'attention de Christine Wustmann

Ou à

à christine.wustmann@port-rhenan.fr

Les dossiers de candidature devront contenir les éléments listés en annexe. Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

Intérêt et adéquation du projet avec la vocation du site	4 points
Aptitude du candidat dans l'exercice de l'activité proposée (références / expérience)	4 points
Niveau de maturité du projet du candidat	4 points
Solidité financière du candidat	3 points
Surface demandée	3 points
Redevance proposée, si proposition de redevance supérieure au tarif public	2 points

Annexe à la publicité
CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

PRESENTATION GENERALE DE L'ENTREPRISE / DU GROUPE

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE, SES METIERS

LISTE DE SES IMPLANTATIONS

SA STRATEGIE

MONTANT DU CAPITAL SOCIAL

PRESENTATION DE L'ACTIVITE PROJETEE

ACTIVITE ENVISAGEE / MOTIVATION DE L'IMPLANTATION SUR LE PORT / INTERET ET ADEQUATION DU PROJET AVEC LA VOCATION DU SITE

REFERENCES / EXPERIENCES SIMILAIRES DURANT LES 5 DERNIERES ANNEES DEMONTRANT L'APTITUDE DU CANDIDAT A EXERCER L'ACTIVITE PROPOSEE

SUR L'ENTITE QUI SERAIT SIGNATAIRE DE LA CONVENTION D'OCCUPATION

NOM

SIEGE SOCIAL

N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES STES OU EQUIVALENT SI STE NON FRANÇAISE

MONTANT DU CAPITAL SOCIAL

IDENTITE DE TOUS LES ACTIONNAIRES / ASSOCIES AVEC % DE PARTICIPATION

3 DERNIERS BILANS DE L'ENTITE SIGNATAIRE

SI APPARTENANCE A UN GROUPE : 3 DERNIERS BILANS CONSOLIDES DU GROUPE

SUR LA CONVENTION D'OCCUPATION

DATE D'EFFET SOUHAITEE DE LA COT

DUREE DE LA COT

MONTANT DE LA REDEVANCE PROPOSEE (en € / m²)

ENGAGEMENT DE TRAFIC FLUVIAL (en tonnes / an)

TRAFICS PREVISIONNELS GENERES PAR L'ACTIVITE

NBRE DE TONNES / AN / MODE DE TRANSPORT

SUR LA PARCELLE DEMANDEE

SURFACE SOUHAITEE

LISTE DETAILLEE DES TRAVAUX PREVUS AVEC LE MONTANT DE L'INVESTISSEMENT ET LA DUREE D'AMORTISSEMENT POSTE PAR POSTE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DES TRAVAUX / CONSTRUCTIONS ENVISAGES, Y/C CLOTURE

MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PREVUES (EAUX USEES & PLUVIALES, PROTECTION DES SOLS/SOUS-SOLS, PROTECTION DE L'AIR/GESTION DES POUSSIERS, GESTION DES DECHETS ...)

DETAIL DES AUTORISATIONS D'EXPLOITATION QUI SERONT NECESSAIRES

AMENAGEMENTS PAYSAGERS PREVUS

VUE 3D DE LA PHASE FINALE DU PROJET

DELAI DE REALISATION DES INVESTISSEMENTS / PHASAGE

DATE PREVISIONNELLE DE MISE EN EXPLOITATION DU SITE

NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS QUI SERONT CREEES PAR L'ACTIVITE
